Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 69 (1918)

Heft: 9-10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS.

L'épicéa de la Têpaz.

L'ouvrage "Les beux arbres du canton de Vaud" a signalé au public toute une série d'arbres beaux, grands, vénérables et dignes d'admiration. Bien entendu, le catalogue est incomplet et chaque année, on découvre ici ou là, quelques-uns de ces géants qui ont échappé aux investigations de l'éditeur.

Parmi ces oubliés, il y a lieu de signaler le gigantesque sapin rouge (*Picea excelsa* Lk.) de la Petite Têpaz, commune du Lieu, Vallée de Joux, canton de Vaud.

Cet arbre croît à l'état isolé sur le pâturage, à quelques pas à l'est du chalet. C'est un représentant typique du sapin candélabre, qui se rapproche beaucoup par ses divers caractères morphologiques du gogant-candélabre de la Borsattaz près Saint-Cergues.

Le tronc proprement dit est très court. De suite il se résout en un certain nombre de très grosses branches ou tiges Déjà à un mètre au-dessus du sol, il donne naissance à deux formidables branches qui s'incurvent aussitôt et prennent une direction verticale. Un peu plus haut, six nouvelles branches se détachent de façon identique et montent vers le ciel, tout comme les précédentes.

Immédiatement au-dessous du point de départ de la première tige latérale, soit à un mètre au-dessus du sol, le tronc mesure 4,60 m de circonférence. Un peu plus haut, il est fortement bosselé et de ce fait, il acquerrait une circonférence plus considérable encore.

L'arbre atteint environ 25 m de hauteur. Sa végétation est encore bonne, malgré des signes bien perceptibles de vieillesse.

Dans son ensemble, l'épicéa de la Têpaz est un arbre magnifique devant lequel nul ne passe outre. De quelque côté qu'on le regarde, il donne une impression de puissance contenue, de beauté sereine et robuste. On peut croire qu'à moins d'imprévu, d'accident, il vivra longtemps encore; à ce sujet nous connaissons trop le respect dont la municipalité du Lieu entoure les beaux et grands arbres, pour qu'il puisse lui venir à l'idée de supprimer le gros sapin de la Têpaz.

Ajoutons encore que sur le même alpage vit un autre épicéa, en pleine vigueur et prospérité, formidablement branchu, qui mesure 3,70 m de circonférence.

Sam. Aubert.

CANTONS.

Zurich. Le rapport sur la gestion des forêts en 1917 est particulièrement complet. Il contient plusieurs indications et appréciations qu'il vaut la peine de signaler.

Forêts cantonales. L'Etat a acheté pour fr. 126.800, lors de la faillite de la Caisse de prêts et d'épargne d'Eschlikon, un massif boisé de 52,69 ha. Cette acquisition réalise un vœu exprimé depuis longtemps